

Evreux, le 27 novembre 2018

La Provisure

A  
Madame, Monsieur le Chef d'établissement  
Madame, Monsieur le Professeur Principal

**Objet.** : mini- stages

Chers collègues,

Pendant la phase de choix d'orientation des collégiens de 3<sup>ème</sup>, et des lycéens de 2<sup>nde</sup>, le lycée des Métiers Augustin HEBERT d'Évreux, accueille des jeunes en mini-stages sur un créneau d'environ 3 heures suivants les modalités précisées en fin de courrier.

**Etablissement**

**Bureau**

Dossier suivi par :

Hervé LE DREFF

Téléphone  
02 32 33 28 11

Fax  
02 32 31 29 40

Mél.  
Herve.le-dreff@ac-rouen.fr

Site web :  
<http://lycéees.ac-rouen.fr/hebert>

20 Rue Du Guesclin  
27025 EVREUX CEDEX

**FORMATIONS PROPOSEES :**

**Métiers de l'énergie :**

- ✚ Bac Pro Technicien de Maintenance des Systèmes Energétiques et Climatiques (TMSEC)
- ✚ Bac Pro Technicien du Froid et du Conditionnement de l'Air (TFCA)
- ✚ Bac Pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)
  
- ✚ CAP Monteur Installateur Thermique (MIT)
- ✚ CAP Électricien

**Métier de la construction :**

- ✚ Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment (AFB)
- ✚ Bac Pro Technicien d'Études du Bâtiment (TEB)
- ✚ Bac Pro Organisation et Réalisation du Gros Œuvre (ORGO)
- ✚ Bac Pro Technicien Constructeur Bois (TCB)
  
- ✚ CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivités (MBC)
- ✚ CAP Serrurier Métallier (SM)
- ✚ CAP Maçon (MA)

Toute l'équipe reste à votre disposition pour plus d'information.

La Provisure

Bénédictine IMBACH



## MODALITÉS

---

La réservation du jour et du créneau se fait par courriel adressé à [herve.le-dreff@ac-rouen.fr](mailto:herve.le-dreff@ac-rouen.fr).

Une convention est envoyée à l'établissement d'origine qui conclut définitivement l'organisation. Merci de communiquer les dates à éviter et les problèmes éventuels (transports,...),

La convention est signée par **la famille, l'établissement d'origine** et le lycée Augustin HEBERT.

Retour de la convention au lycée **avant le stage, l'élève en garde une photocopie.**

Au jour et à l'heure prévue, l'élève se présente **obligatoirement** au lycée à l'accueil **avec sa convention.**

La personne référente de ces actions est Hervé Le DREFF, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (02 32 33 28 11 ou [herve.le-dreff@ac-rouen.fr](mailto:herve.le-dreff@ac-rouen.fr)).

En fonction des formations demandées, les mini-stages se déroulent à partir de fin septembre jusqu'à fin avril en fonction des examens et des contraintes diverses.

### Informations pratiques

- Horaires de l'établissement : 8 h 30 – 17 h 30 (8 h 30– 12 h 30 le mercredi).
- Prévoir des vêtements de travail adaptés et si possible des chaussures de sécurité (par exemple : vieux pantalon, veste chaude...).